



COMMUNE de  
**4607 DALHEM**

Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

info@commune-dalhem.be  
www.dalhem.be

Agent traitant :  
B. DEBATTICE, Chef de  
bureau administratif  
Ligne directe :  
04/374.74.32  
Courriel :  
beatrice.debattice@commune-  
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**COMMUNE DE 4607 DALHEM**

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
**à la Maison communale,  
rue Général Thys n° 27,  
le JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022  
à 20H00***

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE PUBLIQUE**

1. Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale
2. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 24.11.2022
3. Finances / CPAS - Budget – Services ordinaire et extraordinaire – Exercice 2023 – Approbation
4. Finances / Budget communal 2023 - Approbation
5. Finances / Budget communal 2023 – Rapport du Collège communal – Article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation
6. Finances / Budget 2023 – Fixation de la dotation à la Zone de Police Basse-Meuse
7. Finances / Budget 2023 – Fixation de la dotation à la Zone de Secours Vesdre-Hoëgne & Plateau (Zone 4)
8. Finances / Taxes communales additionnelles - Exercice 2023
9. Finances / Taxes communales et redevance communale – Exercices 2023 à 2025 – Modifications
10. Enseignement communal maternel – Ouvertures de classe au 22.11.2022
11. Jeunesse / Maison des Jeunes de la Basse-Meuse – Convention de partenariat
12. Environnement / Collecte des encombrants – Ressourcerie du Pays de Liège – Avenant au contrat initial - Approbation
13. Environnement / POLLEC 2020 - Décision - Modification
14. Logement / Résidence INES – Désignation du représentant permanent à l'assemblée générale de l'association des copropriétaires
15. Patrimoine communal / Acquisition en gros œuvre fermé d'un ensemble immobilier (bâti et jardin) avec parkings extérieurs, à construire pour y mener un projet de crèche – Accord pour la signature du compromis

Province de 4000 LIEGE  
Arrondissement de 4000  
LIEGE



COMMUNE de  
**4607 DALHEM**

Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

info@commune-dalhem.be  
www.dalhem.be

Agent traitant :  
B. DEBATTICE, Chef de  
bureau administratif  
Ligne directe :  
04/374.74.32  
Courriel :  
beatrice.debattice@commune-  
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE  
DE LA DEMOCRATIE LOCALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

**COMMUNE DE 4607 DALHEM**

*Madame, Monsieur le Conseiller,*  
*est invité(e) à se trouver à la séance du*  
*Conseil communal qui se tiendra*  
**à la Maison communale,**  
**rue Général Thys n° 27,**  
**le JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022**  
**à 20H00**

**ORDRE DU JOUR**

**HUIS CLOS**

16. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 24.11.2022
17. Personnel enseignant maternel et primaire – Désignations à titre temporaire - Ratifications

Dalhem, le 6 décembre 2022.

La Directrice générale,

  
J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,

  
A. DEWEZ